

AUDITEURO P

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de Douai

207, Avenue Willy Brandt

Boite 304

59777 EURALILLE

Téléphone : 03.20.07.79.51

www.auditeurop.com

Association Les Spectacles sans Gravité

L'AERONEF

168, avenue Willy Brandt

Centre Commercial

59777 - EURALILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 DECEMBRE 2023

A l'assemblée générale de l'association Les Spectacles sans Gravité-L'AERONEF,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AERONEF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans « Provision » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe concernant le fond de solidarité.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par l'association, concernant l'affectation aux exercices adéquats de subventions portant sur des actions s'étalant sur plusieurs exercices comptables. Nous sommes ainsi remontés aux conventions et avons analysé leur correcte comptabilisation sur ce point.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration qui s'est tenu concomitamment à l'assemblée générale.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 27 juin 2024

Le commissaire aux comptes
AUDITEUROP



Vincent Hamou, Associé



EXPERTISE COMPTABLE - COMMISSARIAT AUX COMPTES

Association AERONEF - Les spectacles sans gravité -

168 avenue Willy Brandt
Centre commercial
59777 EURALILLE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Sommaire

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

<i>Attestation</i>	1
<i>Bilan Actif</i>	2
<i>Bilan Passif</i>	3
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	4
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	5
<i>Annexe au bilan</i>	6
<i>Règles et méthodes comptables 1</i>	7
<i>Immobilisations</i>	13
<i>Amortissements</i>	14
<i>Provisions</i>	15
<i>Créances et dettes</i>	16
<i>Variation des fonds propres</i>	17
<i>Variation des fonds reportés</i>	18
<i>Variation des fonds dédiés</i>	19
<i>Charges constatés d'avance</i>	20
<i>Produits constatés d'avance</i>	21
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	22
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>	23
<i>Détail de l' Actif</i>	24
<i>Détail du Passif</i>	26
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	28

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **Association AERONEF - Les spectacles sans gravité** - relatifs à l'exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	2 803 944	euros
Chiffre d'affaires :	2 586 476	euros
Résultat net comptable :	-120 617	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LAMBERSART
Le 14/05/2024

Signature

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	80 202	50 604	29 599	26 694
	Autres immobilisations incorporelles (1)		649	(649)	(649)
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	967 006	706 442	260 565	174 899
	Autres immobilisations corporelles	378 805	339 289	39 517	60 924
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	3 303		3 303	3 288	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 549		1 549	1 549	
	TOTAL (I)	1 430 866	1 096 982	333 883	266 705
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	27 076		27 076	19 561
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 420		1 420	1 441
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	71 373		71 373	81 380
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	593 205		593 205	419 173	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	1 687 574		1 687 574	1 620 123	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	89 414		89 414	36 738
	TOTAL (II)	2 470 061		2 470 061	2 178 416
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	3 900 927	1 096 982	2 803 944	2 445 121
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			1 549	1 549
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	702 620	540 131	
Excédent ou déficit de l'exercice	(120 617)	162 488	
	Total des fonds propres (situation nette)	582 002	702 620
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	285 090	102 446	
Provisions réglementées			
	Total des autres fonds propres	285 090	102 446
	Total des fonds propres	867 092	805 066
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	1 035	
	Total des fonds reportés et dédiés	1 035	
Provisions	Provisions pour risques	127 627	75 814
	Provisions pour charges	199 805	178 184
	Total des provisions	327 432	253 998
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	825	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	522 970	471 574
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	242 770	241 383
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	655 156	476 171	
Produits constatés d'avance	186 663	196 929	
	Total des dettes	1 608 385	1 386 057
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 803 944	2 445 121
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(120 617,47)	162 488,46
	(1) Dont à moins d'un an	1 607 560	1 386 057
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	2 308 480	2 505 166
	dont ventes de dons en nature	18 286	21 317
	Ventes de prestations de service	277 995	255 902
	dont parrainages	69 173	60 698
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 396 364	1 590 117
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	1 035	
	Mécénats	22 000	29 500
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	8 648	10 909
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	92 564	94 177	
	Total des produits d'exploitation	4 107 086	4 485 771
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	191 818	173 971
	Variation de stock	(7 257)	5 427
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	2 193 568	2 431 325
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	66 451	63 993
	Salaires et traitements	1 021 459	971 419
	Charges sociales	442 527	407 671
	Dotation aux amortissements et dépréciations	110 193	97 218
	Dotation aux provisions	21 621	
	Reports en fonds dédiés	1 035	
Autres charges	204 093	223 501	
	Total des charges d'exploitation	4 245 508	4 374 525
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(138 422)	111 246

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(138 422)	111 246
PRODUITS FINANCIERS	De participation	3 182	916
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	23	
Total des produits financiers		3 205	916
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		570
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			570
RESULTAT FINANCIER		3 205	346
RESULTAT COURANT avant impôts		(135 217)	111 592
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	21 102	19 900
	Sur opérations en capital	45 993	38 983
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		67 095
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	683	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	51 813	7 986
Total des charges exceptionnelles		52 496	7 986
RESULTAT EXCEPTIONNEL		14 600	50 897
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		4 177 386	4 545 570
TOTAL DES CHARGES		4 298 004	4 383 081
EXCEDENT ou DEFICIT		(120 617)	162 488
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature		303 439	303 439
Bénévolat		54 195	32 738
TOTAL		357 634	336 177
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		303 439	303 439
Prestations			
Personnel bénévole		54 195	32 738
TOTAL		357 634	336 177

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **2 803 944** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **4 177 386** euros
 - un total charges de **4 298 004** euros

 - dégage un résultat de **-120 617** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2023**
- finit le **31/12/2023**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association AERONEF - Les spectacles sans gravité** - avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Objet Social : L'association a pour objet le développement, la promotion, la diffusion et la production de créations culturelles contemporaines, notamment dans le domaine des musiques actuelles.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 803 944** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 177 386** euros et un total **charges** de **4 298 004** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-120 617** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Méthodes comptables

- Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le plan comptable général 2014.03, aux prescriptions du code de commerce et au Règlement 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le comité de la Réglementation comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Il existe cependant une exception.

En raison de l'utilisation très intensive de certains équipements techniques, l'association amorti volontairement sur une durée plus courte que celle généralement pratiquée sur ce type de bien.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Tous les biens meublants achetés et mis à disposition du public et/ou placés dans les loges des artistes ne feront pas l'objet d'une immobilisation du fait de leur très courte durée de vie.

En effet, l'association fait face au niveau des loges d'artistes à de nombreuses détériorations. Et en ce qui concerne ceux mis à disposition du public au vu de son utilisation fréquente mais aussi des détériorations qu'ils subissent, ses éléments ont une durée de vie très courte

Plus globalement, les dépenses sont analysées tous les ans pour distinguer celles à caractère de charge de celles à caractère d'immobilisation en tenant compte de l'existence d'avantage économiques futurs.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

IDR

L'ensemble des salariés est concerné par la provision de Départ en Retraite qui s'élève à 199 804.84 euros à la fin de l'exercice.

La méthode utilisée est la méthode prospective, l'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ en retraite.

Paramètres retenus pour le calcul :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Initiative du départ à la retraite : 100% salarié
- Taux de charges patronales moyen pour les cadres : 51%
- Taux de charges patronales moyen pour les non cadres : 45.56%

Nous utilisons un logiciel actuarial pour le calcul de celle ci.

Effectifs

L'effectif est de 27.35 salariés

Contributions volontaires en nature

- L'association a valorisé en compte 8 "la mise à disposition à titre gratuit de la salle" dont elle dispose à hauteur de 303 439 euros HT.

Provisions

Règles et Méthodes Comptables

- L'association, du fait de la crise sanitaire, a fait appel au fond de solidarité mis en place par le gouvernement, et le fond d'aide mis en place par le CNM.

Au 31/12/2023, le fond de solidarité concernant le mois de décembre 2020 et janvier 2021, n'ayant toujours pas été validé par le service des impôts, l'association par mesure de sécurité a provisionné ce montant sur 2020 et 2021.

Sur 2024, l'association a perçu le fond de solidarité concernant les mois de décembre 2020 et janvier 2021. Par dérogation aux principes comptables généralement admis, ces sommes ayant été perçues sur 2024, le traitement comptable se fera également sur 2024, afin de faire coïncider l'impact sur le compte de résultat et sur le bilan.

- Une provision pour risque de 51 743.13 euros a été constituée concernant le projet culture sur mesure.

Bénévolat

L'association a mis en place le suivi et la valorisation du bénévolat, pour l'exercice 2023 il s'élève à 54 195 euros pour un nombre total de 3613 heures valorisés à 15 euros.

Au cours de l'année 2022, l'association a mis en place un logiciel de suivi des temps de présence des bénévoles. Pour le calcul, il est retenu 50% de ce temps de présence correspondant à leur engagement de bénévolat réel.

Subventions

Concours publics et subventions d'exploitation

2023

DRAC - Hauts-de-France	403 046
Autres subventions Etat	41 554
Région Hauts-de-France	314 800
Département du Nord	132 000
Métropole européenne de Lille	101 000
Ville de Lille	231 600
Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Nord	7 050
Politique de la ville	13 000
Institut Français	2 500
SACEM	12 000
CNM	109 081
Subventionneurs Culture sur mesure	82 203
Prix / Fondations	900

Règles et Méthodes Comptables

FONPEPS	2 578
TVA / Subventions	- 56 048
Total	1 397 264

Subventions d'investissements

FINANCEURS	MONTANT TOTAL AU 31/12/2023
Subvention région	155 000,00 €
Subvention CNM	151 066,00 €
Subvention DRAC	180 637.04 €
Subvention ADEME	3 935.21 €
Subvention MEL	5 500.35 €

Les subventions d'immobilisations sont reprises aux rythmes des amortissements sur lesquels ont été alloués la subvention. La dotation de ces subventions s'élève à 45 993.31 euros sur l'exercice.

Sur l'exercice, l'association a bénéficié d'une nouvelle subvention d'investissement :

- DRAC : 29 836.83 euros
- ADEME et MEL (ALL ACCES) : 8 800.56 euros
- Région : 95 000.00 euros
- CNM : 95 000.00 euros

Eco - responsabilité

Dans une démarche d'éco-responsabilité, qui est en place depuis de nombreuses années, l'association a eu le souhait d'accentuer cette démarche en réparant au maximum le matériel quand cela est possible.

En optant pour la réparation des appareils en panne, l'aéronef participe à la protection environnementale et à la diminution de déchets électriques.

Elément significatif

Dans un contexte inflationniste que la guerre en Ukraine est venue aggraver

L'association fait face comme de nombreuses entités et particuliers à l'augmentation des factures notamment d'électricité.

Règles et Méthodes Comptables

L'association a connaissance des différentes aides mis en place par le gouvernement. A compter de janvier 2023, l'association bénéficie de l'amortisseur et du fond de rebond, pour un montant total de 41 553.84 euros.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	68 845		11 357			80 202
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	68 845		11 357			80 202
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	803 391		163 615			967 006
Instal., agencement, aménagement divers	209 825					209 825
Matériel de transport	13 337					13 337
Matériel de bureau, informatique et mobilier	153 259		3 248	864		155 643
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 179 813		166 863	864		1 345 812
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	3 288		15			3 303
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 549					1 549
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 837		15			4 852
TOTAL	1 253 494		178 235	864		1 430 866

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	42 151	8 452		50 604
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	42 151	8 452		50 604
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	628 493	77 949		706 442
	Autres instal, agencement, aménagement divers	182 888	13 725		196 613
	Matériel de transport	13 337			13 337
	Matériel de bureau, mobilier	119 271	10 067		129 338
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	943 989	101 741		1 045 730	
TOTAL		986 141	110 193		1 096 334

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	75 814	51 813		127 627
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	178 184	21 621		199 805
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		253 998	73 434		327 432
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	649			649
		Sur stocks et en-cours			
		Sur comptes clients, usagers			
		Sur créances reçues par legs ou donations			
		Autres			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		649		
TOTAL GENERAL		254 647	73 434		328 081
Dont dotations et reprises {	- d'exploitation		21 621		
	- financières - exceptionnelles		51 813		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 549	1 549	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	71 373	71 373	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	793	793	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéficiaires			
	Taxes sur la valeur ajoutée	104 275	104 275	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	385 259	385 259	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	102 878	102 878		
Charges constatées d'avance	89 414	89 414		
TOTAL DES CREANCES		755 540	755 540	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	522 970	522 970		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	44 046	44 046		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	113 774	113 774		
	Impôts sur les bénéficiaires	117	117		
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 571	6 571		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	78 262	78 262		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	655 156	655 156		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	186 663	186 663			
TOTAL DES DETTES		1 607 560	1 607 560		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	540 131	162 488			702 620
Excédent ou déficit de l'exercice	162 488	(162 488)		120 617	(120 617)
Situation nette	702 620			120 617	582 002
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	102 446		236 680	54 036	285 090
Provisions réglementées					
TOTAL	805 066		236 680	174 653	867 092

Variation des Fonds Reportés

	Fonds reportés clôture 31/12/2022	Report	Utilisation	Fonds reportés clôture 31/12/2023
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
TOTAL				

NEANT

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public						1 035	
TOTAL							

L'association a mis en place la billetterie solidaire, cela permet lors d'un achat sur la billetterie, de venir compléter le paiement. Cette somme pourra être utilisé par des personnes qui en font la demande pour financer leur billet. Les sommes non utilisées au 31/12, font l'objet d'un enregistrement en fond dédiés, pour être utiliser l'année suivante.
L'Aéronef complète cette dotation, avec les cartes cadeaux non utilisées, et ne pouvant plus l'être. Ce montant est de 873 euros sur 2023

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			89 414
ABT ADMINISTRATIFS CHARGES COURANTES		7 151	
ACTIVITE SALLE DE MUSIQUE		82 262	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			89 414

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			186 663
SUBVENTION		139 687	
LAMBELIN		12 530	
ABONNEMENT		34 445	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			186 663

Legs, donations et assurances-vie

	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances-vie		
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9		
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des produits		
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des charges		
SOLDE		

NEANT

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature		
Prestations en nature Mise à disposition de locaux	303 439	303 439
Bénévolat Heures de bénévoles	54 195	32 738
	54 195	32 738
Total	357 634	336 177

Répartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens Mise à disposition des locaux	303 439	303 439
Prestations	303 439	303 439
Personnel bénévole heures bénévolat	54 195	32 738
	54 195	32 738
Total	357 634	336 177